



COVID-19 MISE À JOUR

Bonjour,

Le 5 avril dernier, le gouvernement du Québec a prolongé la date de fermeture des entreprises non essentielles de la province jusqu'au 4 mai 2020. ICC a reçu une lettre du ministère de l'Économie et de l'Innovation indiquant qu'une partie des activités d'ICC peut se poursuivre mais doit être maintenu au strict minimum. Seules les activités liées aux services d'urgence sont autorisées.

ICC respectera sans équivoque les directives du ministère et ne maintiendra que des opérations essentielles. Tous les distributeurs ICC ont été jugés essentiels dans leurs régions respectives en Amérique du Nord et jouent un rôle clé dans la communauté du chauffage et de la ventilation. Les opérations suivantes seront maintenues, bien qu'avec un minimum de personnel et selon des protocoles stricts.

- Production de cheminées industrielles
- Devis industriels (en télétravail)
- Production de cheminées résidentielle d'urgence (petits volumes seulement)
- Service à la clientèle (en télétravail)
- Soutien technique (en télétravail)

La production résidentielle sera limitée uniquement aux cheminées pour combustible solide pour le moment : EXCEL, ULTRANoir, EXCELPrime et EXCELPellet. Notre capacité de production est considérablement réduite car nous opérons avec seulement 15% de notre main-d'œuvre habituelle. C'est le meilleur moyen de garantir que les précautions de sécurité sanitaire appropriées sont respectées et de limiter le transfert potentiel du virus. La production de foyers demeure temporairement interrompue.

Nous vous remercions de votre fidélité et votre confiance. Soyez assurés que faisons tout ce qui est possible pour vous fournir les produits essentiels dont vous et vos clients avez besoin tout en maintenant un environnement sécuritaire pour nos employés.

Daniel Laviolette,
Président, ICC Compagnie de cheminées industrielles inc.

